



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

détenus

Question écrite n° 63462

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la situation des détenus au regard de leur accès à des produits d'usage courant répondant à des normes de développement durable. En effet, les personnes détenues ne peuvent acheter la plupart du temps que des produits non recyclés ou ayant un effet sur l'environnement plutôt négatif par rapport à d'autres produits de la même catégorie. Ce constat vise notamment le papier et les enveloppes utilisés. Elle lui demande quelles mesures, en concertation avec les services du ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, il entend prendre pour permettre aux personnes détenues de pouvoir acheter, à un prix modique compte tenu des ressources dont ils disposent, des produits recyclés, participant au recyclage et ayant un impact réduit sur l'environnement.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63462

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10537

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)